



Expression du besoin simplifiée – Phase candidature

Le site du CEA de Gramat est un des cinq centres de la Direction des Applications Militaires du Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives (CEA). Il met en œuvre des compétences diverses dans les domaines de la détonique et de l'électromagnétisme. Le CEA/Gramat est situé sur la commune de Gramat (46500), au 3543 avenue André Malraux, BP 80200, dans le département du Lot, appartenant à la région administrative d'Occitanie.

Le CEA/Gramat occupe une superficie de 325 hectares et comprend 131 bâtiments, dont certains en secteur pyrotechnique. Le centre est accessible pour ses salariés de 7h à 20h.

Le CEA Gramat renouvèle son marché de nettoyage. Le nouveau marché débutera au 1^{er} février 2027.

Il comprend six prestations principales :

- Prestation 1 : Nettoyage des locaux.
- Prestation 2 : Collecte des déchets.
- Prestation 3 : Collecte et distribution de linge.
- Prestation 4 : Nettoyage des vitreries.
- Prestation 5 : Destruction de documents.
- Prestation 6 : Prestations sur demande (prestations en BPU sur devis).

Le retour d'expérience montre qu'une équipe a minima de 6 personnes oeuvrantes est nécessaire à la bonne réalisation de la prestation, encadrée par un responsable présent plusieurs fois par semaine sur site, assurant les démarches administratives (RH, contrôle qualité, soutien au chef de site, respect du planning...).

- **Prestation 1 : Nettoyage des locaux**

Le nettoyage des locaux comprend notamment le nettoyage des bâtiments administratifs, des sanitaires, des laboratoires et des salles de repas. Elle consiste au nettoyage :

- Des sols ;
- Des mobiliers assimilés ;
- Des sanitaires ;
- De certains revêtements muraux.

Les surfaces totales seront précisées dans le cahier des charges publié en phase offre.

- **Prestation 2 : Collecte des déchets conventionnels**

L'approvisionnement des poubelles et corbeilles est à la charge du CEA/Gramat. Le Titulaire fournit les consommables et assure le transport des déchets. Les sacs utilisés doivent être recyclables.

Le périmètre de collecte des déchets s'étend sur l'ensemble des bâtiments du centre (y compris les locaux qui font l'objet de prestation de nettoyage à la demande). Il comprend les déchets papier, les DAOM non recyclables, les DAOM recyclables et les déchets de cendriers.

La volumétrie annuelle estimative sera donnée dans le cahier des charges publié en phase offre.

- **Prestation 3 : Collecte et distribution du linge**

Le Titulaire assure une tournée hebdomadaire sur différents bâtiments du centre pour ramasser le linge à usage professionnel, le porter au titulaire du marché blanchisserie, le récupérer au bâtiment accueil et le redistribuer. Il fournit un registre indiquant les points de collecte, les dates de passage (collecte et distribution), le nombre total de linges.

- **Prestation 4 : Nettoyage des vitreries**

Le Titulaire assure le nettoyage des vitreries à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments. Il assure également le nettoyage des rebords de fenêtres, les encadrements de vitres et des stores.

Certaines vitres en hauteur nécessitent l'utilisation d'une nacelle ou de moyens particuliers et adaptés. Environ 10 % des fenêtres extérieures sont barreaudées. Le Titulaire assure le nettoyage biannuel des vitreries accessibles et des vitreries difficiles d'accès.

- **Prestation 5 : Destructurations de documents**

Le Titulaire assure la collecte hebdomadaire des déchets papiers contenus dans les corbeilles des locaux administratifs et en assure le transport vers le local destructeur. Le Titulaire assure la destruction des documents à l'aide du broyeur mis à sa disposition.

- **Prestation 6 : Prestations sur demande**

Des prestations de nettoyages particulières et supplémentaires peuvent être demandées au Titulaire. Dans ce cas, le CEA transmettra une expression de besoin décrivant le périmètre des prestations attendues.

Ces prestations peuvent, par exemple, porter sur le nettoyage de sol, mobiliers, sanitaires ...

Ce marché est estampillé « Diffusion Restreinte » et « Spécial France ».

Compte tenu des contraintes inhérentes à la nature du site, les personnels affectés à l'exécution du marché doivent être de nationalité française.